

## **Création d'une nouvelle tranche de subvention à 40% et révision des tranches pour les activités sport et loisirs**

 **Contexte :**

- Actuellement deux tranches de subvention : 60 et 80% (avec QF  $\leq$  14 000)

 **Objectif :**

- Le SCASC souhaite donner à tous les agents de l'université la possibilité de partir en voyage tout en garantissant un traitement plus équitable des situations financières des agents

 **Proposition validée en conseil de gestion du 29/11/2018 à l'unanimité :**

- Ajout d'une nouvelle tranche de subvention à 40% pour un QF  $\leq$  21 000